



Les Arcs, le 16 Septembre 2014

Monsieur le Maire vous informe que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le

**Lundi 22 Septembre 2014, à 18h30, salle du conseil municipal.**

**Ordre du jour :**

	Délégation au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT
14.07.84	Détermination du nombre de représentants du personnel et institution du paritarisme au sein du comité technique
14.07.85	Création d'un CHSCT, détermination du nombre de représentants du personnel, institution du paritarisme et octroi de voix délibératives aux élus
14.07.86	Modification du tableau des effectifs
14.07.87	Réforme des rythmes scolaires – Année scolaire 2014/2015 - Prise en charge des enfants entre 11h30 et 13h30 non-inscrits au CLSH
14.07.88	Répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques – Protocole d'accord avec la commune de Draguignan
14.07.89	La vigne à vélo – Cadre général d'intervention
14.07.90	La vigne à vélo – cession de parcelles à la CAD
14.07.91	Constitution de servitude au profit de la commune
14.07.92	Modification du bail « Le Logis du Guetteur »
14.07.93	Demande de subvention au conseil régional pour l'acquisition foncière de la chapelle Saint Roch
14.07.94	Echange de parcelles entre la commune et M. ROUVIER Jean-Pierre
14.07.95	Reprise de concession
14.07.96	Taxe sur la consommation finale d'électricité – Modification du taux à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2015
14.07.97	Tarifs saison culturelle : « spectacles vivants » à la salle l'Oiseau lyre
	Questions diverses